Vol. XXIX. Saint-Boniface, Manitoba, 31 Octobre 1900. No. 50

ABONNEMENT

Canada et Etats-Unis ... $1.00 par année
Europe (compris le port). ..... 2.50 "

TARIF DES ANNONCES

1ère insertion, par ligne.................12 cts
Chaque insertion subséquente........ 8 "

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sepultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

AVIS Les annonces pour la France et l'étranger (sauf le Canada) sont reçues exclusivement à la PUBLICITE FRANCAISE ET INTERNATIONALE 15, rue du Cardinal-Lemoine, à Paris, qui a seule le monopole et la responsabilité de ce service.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

JOSEPH BERNIER, Avocat, Directeur.

LE MANITOBA
EST PUBLIE
TOUS LES MERCREDIS
A SAINT-BONIFACE, MAN.

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie, le paiement des abonnements ou pour impressions, devront être adressées à

LE MANITOBA,
SAINT-BONIFACE, MANITOBA
CANADA.

LE R. P. LACOMBE

Nous lisons dans le *Paris-Canada* :

Le vieux et zélé missionnaire du Nord-Ouest, le Père Lacombe, vient de remplir avec le plus complet succès la mission dont l'avaient chargé ses supérieurs ecclésiastiques ; cette mission avait pour objet de procurer aux Galiciens qui ont émigré au Canada l'assistance de prêtres du rite ruthène.

Après avoir été chercher à Rome l'approbation du Saint-Père, le père Lacombe s'est rendu en Autriche et en Gallicie. Il a été reçu partout avec la plus grande faveur. Le ministre des affaires étrangères d'Autriche, le comte Golowkoski, a bien voulu s'intéresser à son œuvre et lui obtenir une audience de l'Empereur. Comme le Père Lacombe remerciait en la quittant Sa Majesté d'avoir bien voulu le recevoir, l'Empereur lui dit ces gracieuses paroles : "Ce n'est pas à vous de me remercier, mais c'est à moi de le faire pour l'intérêt si charitable que vous portez à ces pauvres Galiciens."

Le Père Lacombe retournera bientôt au Canada porter aux Galliciens émigrés la nouvelle des solicitudes dont ils sont l'objet et des secours religieux qu'ils vont obtenir.

PRINCIPE IMMUABLE

Les PILULES de LONGUE VIE du CHIMISTE BONARD purifient et fortifient le sang dont la pureté et la force constituent le principe immuable de la vraie santé.

POUDRES A PATISSERIE SALUBRE

Les Rapports du Gouvernement Montrent qu'il n'y en a que deux qui se vendent en cette Province.

Les rapports du département du Revenu de l'Intérieur sur les poudres à pâtisseries qui se vendent au Canada indiquent qu'il n'y a que deux espèces de Crême de Tartre comme poudre à pâtisserie qui sont en vente dans toutes les régions du Manitoba, de la Colombie Britannique et des Territoires du Nord-Ouest, savoir : La Poudre du Dr Price et la Royale. Toutes les autres poudres trouvées sur le marché qu'on a pu collecter et analyser, excepté ces deux espèces ci-dessus mentionnées, sont faites d'alun et sont condamnées comme insalubres.

Quant aux deux espèces que nous avons mentionnées, le rapport du département dit qu'on peut regarder leur salubrité comme parfaitement établie. L'usage de crême de tartre avec du bicarbonate de soda est de date beaucoup plus ancienne que l'usage des poudres à pâtisseries. Ces ingrédients agissent d'une façon parfaitement définie, de telle sorte que ceux qui les manufacturent sont en mesure de garantir que leur article ne contien pas une quantité excessive de l'un ou de l'autre et qu'il est absolument pur et bon pour la santé.

Il en est bien autrement, disent les rapports, de l'alun grillé. En égard à la solubilité difficile de l'alun, plus de cinq pour cent de la quantité qu'on emploie passent dans le pain à l'état naturel. La réaction de l'alun sur le soda ne se parachève que dans l'estomac de celui qui l'ingurgite. De là résulte nécessairement des dérangements par rapport à la digestion gastrique, lesquels sont manifestement nuisibles à la santé.

En conséquenca, le Département considère que les poudres à base de Crême de Tartre sont les seules dont l'usage est convenable ou salubre, cependant qu'il condamne péremptoirement les poudres d'alun ou d'alun phosphaté.

L'analyste du gouvernement relève les prétentions de ceux qui manufacturent les poudres d'alun, et les réfutent. Ces prétentions sont que l'alun, dans leurs paroles, se résout en une substance neutre, alors que le pain est cuit. Le résidu que laisse la poudre d'alun dans le pain—résidu composé en grande partie, dit l'analyste, d'alun, qui est un poison minéral—ne peut pas être considéré, dit-il, lorsqu'il est d'un usage continue, comme étant sans conséquence injurieuse sur l'estomac.

CORRESPONDANCE

Emerson, le 23 oct. 1900.

M. le rédacteur.

Une assemblée des électeurs de cette partie de Provencher a été tenue, hier soir, à l'hôtel-de-ville, à Emerson. M. John McDonald était président et présentait les orateurs à l'audience. Environ 200 électeurs étaient présents et ont écouté avec attention l'éloquent discours de M. LaRivière. Les autres orateurs étaient l'hon. D. H. McFadden, d'Emerson, et M. Bradbury, de Selkirk. Celui-ci parla le premier et fut écouté avec une profonde attention. Il dénonça avec clarté et force les infidélités du gouvernement à ses promesses et termina en demandant aux électeurs d'exprimer de nouveau leur confiance dans l'habileté de M. LaRivière en votant pour lui le 7 de novembre. Cet appel fut salué de chaleureux applaudissements.

Ensuite, ce fut le tour de l'hon. M. LaRivière, qui parla pendant environ une heure et demie. M. LaRivière était en verve et il a su captiver l'audience par son élocution. Sans efforts, ses paroles furent une dénonciation effective des actes du gouvernement. Il mit devant le public le record du gouvernement, et défia toute contradiction. Il exprima sa certitude que le vote qui sera donné le 7 novembre sera la condamnation formelle du gouvernement. Il défia aussi son adversaire de le rencontrer à n'importe laquelle de ses assemblées. Il promit de rencontrer encore une fois les électeurs d'Emerson à une date prochaine, exprimant l'espoir que les deux partis s'y rendraient. Parlant de son origine il dit qu'il était Canadien-français et qu'il en était fier. Il n'hésitait pas à le proclamer dans les centres anglais comme dans les centres français, et il ne voudrait pas obtenir le vote des Anglais sous de faux prétextes, ou par des déclarations qui ne seraient pas à l'honneur de sa race. Il laissait ce genre de propagande à ses adversaires qui, paraît-il, ne se font pas faute d'y recourir.

Lorsque M. LaRivière reprit son siège, la salle éclata en applaudissements.

L'hon. M. McFadden fut aussi reçu par des applaudissements Il commença par dire que vu l'heure avancée de la soirée, il ne retiendrait pas longtemps son auditoire. Il espérait seulement que ceux qui venaient d'entendre le discours de M. LaRivière, qu'ils fussent grits ou conservateurs, ne manqueraient pas de réfléchir. Un gouvernement qui viole toutes ses promesses ressemble à quelqu'un qui, s'étant engagé d'accomplir un acte quelconque, manque à cet engagement. Qui pourrait se fier de nouveau à un pareil individu ? Dans le cas du gouvernement, c'est plus grave encore parce que ce n'est pas seulement une de ses promesses qu'il a violées, mais il s'agit d'une longue suite de promesses dont il n'a tenu aucun compte. Le peuple du Canada a été trompé et il doit aujourd'hui punir ceux qui l'ont ainsi trompés.

L'assemblée se termina par des salves d'applaudissements en l'honneur de la Reine, de sir Charles Tupper, de l'hon. M. LaRivière et de l'hon. M. McFadden.

L'hon. M. LaRivère aura ici une forte majorité.

I. T.

NOUVEAU FEUILLETON

Nous avons le plaisir d'annoncer à nos lecteurs que nous publierons prochainement un ouvrage célèbre :—

LE ROMAN D'UN JESUITE

Un bon nombre de personnes tiendront sans doute à s'abonner au **MANITOBA**, à cette occasion.

Afin de leur donner plus de temps pour nous écrire, nous publierons auparavant une bluette qui couvrira deux ou trois numéros du journal. Puis viendra—

LE ROMAN D'UN JESUITE

On peut prendre notre parole que c'est intéressant au plus haut point.

Le Manitoba.

Mercredi, 31 Octobre 1900

L'ELECTION DE MORRIS.

Nos félicitations à nos compatriotes des centres français de ce comté pour leur belle conduite dans la présente élection.

Nos félicitations aussi à l'hon. M Campbell sur le résultat de la lutte.

Les chefs et les cabaleurs libéraux se vantaient de battre le nouveau ministre. Ils comptaient, comme de coutume, sur des manœuvres corruptrices pour noyer le vote honnête et non prévenu.

C'est le nouveau procureur-général qui les a battus par une majorité plus forte que celle qui lui donnait la victoire en décembre dernier.

Et il faut dire que plus de la moitié de cette majorité se recrute parmi nos compatriotes.

Pourtant que d'efforts! Que de faux appels aux sentiments!

L'adversaire de M. Campbell se nomme Lawrie. On identifiait son nom avec celui de M. Laurier, et l'on disait: "Votez pour Laurier."

La conséquence c'est que M. Laurier est autant battu, dans cette élection et dans ce coin de la province, que M. Lawrie, que M. Greenway et M. Sifton, les maitres de nos cabaleurs libéraux.

Ce résultat est l'indication de ce qui se passera le 7 novembre prochain.

M. Bertrand sera aussi battu.

Tous les cabaleurs de M. Bertrand se sont rendus dans ce comté pour appuyer la candidature de M. Lawrie, l'un des plus fanatiques adversaires que nous ayions.

Et ils n'en ont pas rougi.

M. Bertrand lui-même a fait cause commune avec M. Lawrie!

Résultat: 272 de majorité pour M. Campbell!

Comme fiasco, c'est un beau succès pour M. Bertrand. . . . . .

SIR CHS. TUPPER

Une Courte Esquisse de sa Vie Politique.

Nous lisons dans le *Courrier du Canada*:

Les journaux libéraux et les orateurs liberaux ont fait la campagne électorale en 1896 dans la province de Québec, en criant partout: "Votez pour M. Laurier, parce que c'est un catholique et un Canadien-français; votez contre Sir Charles Tupper, parce que c'est un Anglais, un protestant, un fanatique, un orangiste, un franc maçon, etc.

La même chanson se fait entendre aujourd'hui. Le presse libérale s'efforce d'exploiter les préjugés de races et de religion pour maintenir ses amis au pouvoir.

Le peuple de la province de Québec a chargé M. Laurier de l'administration des affaires du pays, parce que c'était un des nôtres. Mais qu'a-t-il fait depuis 1896? Sans entrer dans les details de ce règne néfaste, nous répondrons, et les faits sont là pour le prouver: M. Laurier n'a pas rempli ses promesses et il a honteusement trahi ses coreligionnaires et ses compatriotes, en refusant de leur rendre justice suivant la loi et la constitution du pays.

Jetons maintenant un coup d'œil sur la longue carrière politique de Sir Charles Tupper, que les libéraux nous représentent comme un mangeur de français et un ennemi des catholiques, et pour cela, écoutons l'honorable sénateur Miller, dans un discours qu'il prononça lors du débat sur l'adresse à la dernière session féderale:

"En ce qui regarde les accusations d'intolérance national ou religieuse portées contre Sir Chs. Tupper, je suis en position d'affirmer qu'elles n'ont pas la moindre apparence de vérité.

A l'heure qu'il est, il n'existe pas dans le pays un homme public ayant une réputation mieux méritée que Sir Charles Tupper pour sa grande libéralité et pour sa largeur d'esprit. Depuis près d'un demi-siècle, l'accusation de bigoterie et d'intolérance n'a pu amoindrir cette réputation

Toujours sa voix s'est fait entendre pour proclamer les droits égaux de toutes les races et de toutes les croyances, et soutenir que le favoritisme ne doit point exister.

SIR CHARLES TUPPER COMBAT LA PROSCRIPTION.

Sir Charles Tupper parut sur la scène publique de la Nouvelle-Ecosse vers 1854.

En 1857, une discussion acrimonieuse sépara les catholiques du parti libéral et les jeta dans les rangs conservateurs. Immédiatement les libéraux et leurs organes les vouèrent aux gémonies.

Le *Chronicle* d'Halifax, cet organe peu scrupuleux du parti libéral, était alors publié par M. W. Annand, un bigot de première trempe et proscriptionniste acharné, né avec la haine du nom catholique.

Par toute la province, le cri de "Pas de Papisme" retentit avec rage pendant plusieurs années. Avec ce cri de ralliement le parti libéral revint au pouvoir en 1859, mais avec une faible majorité.

Et l'organe libéral déclarait qu'il y aurait de longs jours avant qu'un catholique reparût sur les banquettes de la chambre. Moi-même, étudiant en droit à cette époque, je fus présent à une assemblée dans un des districts et j'entendis M. Annand à cette occasion, déclarer devant une réunion de protestants illettrés, qu'il était à espérer que jamais un Papiste ne souillerait un siége de la Nouvelle-Ecosse

Tels étaient les sentiments du parti libéral peu de temps après l'apparition de Sir Charles Tupper dans l'arène politique.

Sir Charles Tupper, avec ce courage, cette éloquence et cette habileté qui l'ont toujours distingué, combattit de toute son énergie ces principes de proscription; il écrasa cette vipère dans son germe et fit cesser ces cris de rage et remporta avec une immense majorité les élections de 1863.

Ainsi, c'est à ce jeune et aimable politicien brillant, c'est à ses efforts herculéens que la Nouvelle-Ecosse doit d'avoir vu cesser cette mémorable période de proscription religieuse. Dans ce temps, le père vénéré du député d'Halifax, que j'ai très bien connu, et dont je ne voudrais parler qu'avec la plus grande estime, qu'il mérite d'ailleurs, était un des plus influents partisans du parti libéral, et il devint à cette occasion l'admirateur sincère du Dr. Tupper, qu'il supporta pendant dix années, jusqu'à l'époque où les discussions de la confédération vinrent rompre toutes les vieilles affiliations politiques. Pendant cette période de "Pas de Papisme," le *Chronicle* d'Halifax insultait le clergé et les rites de l'Eglise de Rome et baffouait toutes les choses que les catholiques tiennent pour sacrées.

Je déclare, et je parle avec connaissance de cause, que Sir Charles, par son habileté réussit à empêcher le parti libéral de mettre en pratique les principes d'intolérance religieuse, et cela en dépit des insultes du *Chronicle*, qui l'avait sacré "héros des Bas-Rouges," faisant une allusion injurieuse au fait que certains dignitaires ecclésiastiques chaussent des bas de cette nuance.

SIR CHARLES CÈDE SA PLACE À UN CATHOLIQUE.

Mais, à part tout cela, la carrière de Sir Charles Tupper est remplie de faits témoignant de sa libéralité et de son esprit de justice envers les catholiques. Il n'y avait peut-être pas dans le Canada, si l'on omet Sir John Macdonald et Sir Georges Cartier, un homme ayant de plus justes titres que Sir Charles Tupper pour occuper un siège dans le premier cabinet de la Puissance. Pourquoi n'y fut-il pas? Ce ne sont pas les troubles ni les difficultés de races qui l'en empêchèrent, il n'en était pas responsable: mais pour faire revenir la paix et pour faire cesser cette difficulté de races et de religions, lui, un des hommes les plus éminents de son époque, s'effaça pour qu'un Irlandais catholique pût siéger dans le premier ministère de la Puissance comme Irlandais et comme catholique. Quelle magninimité! surtout si l'on se rappelle que celui pour lequel il s'effaça, Sir E. Kenny, n'avait d'autre droit à ce siège que son titre d'Irlandais et de catholique. Je le répète, s'il y a un homme dans le Canada dont les rapports avec les différentes races et les diverses croyances peuvent supporter sans préjudice un examen sérieux, cette personne est Sir Charles Tupper, et c'est loyauté et justice de lui rendre témoignage dans son passé; Sir Charles Tupper peut tenir le front haut devant ses calomniateurs d'aujourd'hui. D'un autre côté, il me semble qu'un Irlandais catholique et le fils d'un Irlandais catholique devrait être le dernier homme à lancer l'accusation d'intolérance religieuse et nationale contre Sir Charles Tupper.

LE PARTI CONSERVATEUR ET LES MINORITÉS.

Quelle a été l'histoire de Sir Charles Tupper comme homme d'État conservateur depuis la confédération? Ai-je besoin de vous rappeler que le parti libéral-conservateur, chaque fois qu'il a été au pouvoir, a toujours accordé un siége dans le cabinet à la minorité catholique des provinces maritimes, et cela avec le consentement, l'approbation et souvent la demande spéciale du chef du parti conservateur?

L'hon. Hugh Macdonald succéda à Sir Ed. Kenny, et dans la suite vinrent l'hon. John Costigan, Sir John Thompson Quelle fut la conduite du parti libéral pendant les trente dernières années? Quand l'hon. M Mackenzie forma son cabinet, en 1874, il créa cinq ministres pour les provinces maritimes; mais pas un portefeuille ne fut réservé à un catholique. A son tour, quand l'hon. W. Laurier arrive au pouvoir il confie quatre portefeuilles aux représentants des provinces maritimes, et il est loin d'avoir l'idée d'en confier un au représentant de la minorité catholique qui compte pour un tiers de la population.

La minorité protestante de Québec a beaucoup moins de titres à la réprésentation, et en supposant que les protestants formeraient le tiers de la population et qu'une faction tente de former un ministère sans penser à eux, combien de temps un tel gouvernement existerait-il?

LE PREMIER JUGE CATHOLIQUE NOMMÉ PAR SIR CHARLES.

Il y a mieux que cela; aucun catholique romain n'a pu parvenir à la magistrature dans les provinces maritimes, que du jour où le parti conservateur, guidé par Sir Charles Tupper, nomma le regretté juge McDonald à la Cour Suprême de la Nouvelle-Ecosse. Subséquemment, Sir John Thompson et le juge Meagher furent appelés aux mêmes honneurs.

Dans l'Ile du Prince-Edouard, aucun juge catholique ne fut nommé, et c'est par un gouvernement conservateur que fut intronisé l'honorable et respectable juge en chef de la cour suprême. Dans le Nouveau-Brunswick il n'y a pas eu de catholique dans la magistrature jusqu'à la nomination du digne juge Landry, un Acadien-français. qui fut nommé par un gouvernement conservateur.

Le plus puissant facteur dans ces nominations qu'exigeaient et la justice et le droit fut Sir Charles Tupper. Il se fit, pour ainsi dire, le champion des catholiques dans la Nouvelle-Ecosse, et les provinces du Nouveau-Brunswick et de l'Ile du Prince-Edouard suivirent l'exemple donné.

J'ignore, si, à l'heure qu'il est, l'honorable représentant d'Halifax est satisfait de voir que ses co-religionnaires ne sont pas représentés dans le cabinet depuis l'avènement de Sir W. Laurier, mais j'ai raison de croire qu'il en est content.

Est-ce qu'il n'y aurait pas parmi les représentants des provinces maritimes un quelqu'un digne de faire partie du cabinet Laurier?

On ne pourrait certainement pas l'affirmer. Pour ma part, je vois mon honorable ami d'Halifax, homme d'une expérience consommée et qui a mérité beaucoup de son parti. De plus, il y a les représentants des deux grands comtés catholiques d'Antigonish et Inverness, M. McIsaac et le Dr. McLennan, qui ont tout ce qu'il faut pour faire d'aussi bons ministres que quelques-uns de ceux qui siègent aujourd'hui au conseil des ministres. Si Sir W. Laurier avait la justice et la libéralité qui faisaient agir Sir Charles Tupper, quand il était au pouvoir, quelques-uns de ceux que je mentionne auraient maintenant un siège dans le gouvernement du Canada.

ENCORE UN

Et Meme Plusieurs!

Cette fois, c'est *L'Union*, de Saint-Hyacinthe, feuille libérale et qui reste libérale, mais qui ne peut s'empêcher de dénoncer l'un des ministres du gouvernement actuel, le ministre du Revenu de l'Intérieur.

L'Union représente un groupe important de libéraux et son attitude pourrait bien entrainer la défaite du ministre.

Nous le rappelons, c'est la débandade du parti libéral. Aucun de nos lecteurs n'ira se jeter dans ce camp-là quand il y en a tant qui veulent en sortir.

En avant

Conservateurs du Comté de Provencher! l'hon. M.

LaRiviere

doit être élu par une écrasante majorité ✱ ✱ ✱ ✱ ✱

Un correspondant d'Emerson, dont l'honorabilité nous est connue, nous écrit que dans sa tournée à travers les populations anglaises du comté, M. Bertrand chercherait à gaguer les sympathies des votes anglais en vantant leurs qualités supérieures et en dépréciant ses propres compatriotes, la ville de Saint-Boniface en particulier, mettant en parallèle notre ville avec la cité de Winnipeg, et disant qu'il avait honte d'avoir à avouer ainsi notre infériorité.

Si tout cela est vrai—et nous n'avons pas de raison de douter de la véracité de notre correspondant—M. Bertrand doit en effet avoir honte de parler ainsi.

Ce qui rend plausible à nos yeux cette tactique de M. Bertrand, c'est que ce n'est pas la première fois que le monsieur se rend coupable de déprécier sa propre ville et ses propres concitoyens. Combien de fois M. Bertrand n'a-t-il pas dit qu'il n'y avait rien à faire à Saint-Boniface?

Qu'a-t-il fait, lui, pour Saint-Boniface?

Rien, moins que rien; car il a toujours déprécié notre ville et attiré ailleurs les affaires qu'il pouvait plus ou moins contrôlées.

***

Rappelez-vous que le gouvernement Laurier a augmenté la dette du Canada de sept millions, la dépense de dix millions dans l'espace de quatre années, après avoir promis de réduire cette dette et ces dépenses.

LA BATAILLE ELECTORALE

Après Morris, Provencher !

***

La victoire de Morris est un avant-goût de la victoire de Provencher.

***

Vous avez été superbes, électeurs français du comté de Morris !

***

L'*Echo* emploie plus d'une colonne à expliquer le refus de M. Bertrand de rencontrer ses adversaires. Il y mêle l'insulte à une bonne partie de la population.

Inutile, MM. de l'*Echo* ! Vous braillez à tort. Tous le monde sait à quoi s'en tenir à ce sujet.

***

L'*Echo* réédite une calomnie dont nous ne nous préoccupons que pour indiquer combien on respecte peu la vérité dans ce camp-là, et combien peu la réputation d'autrui leur est chose sacrée.

L'*Echo* dit, dans son langage distingué, pour justifier M. Bertrand de ne pas vouloir rencontrerses adversaires :

"Nous avons l'expérience de St. Boniface en décembre dernier, quand une bande de hurleurs et d'aboyeurs, recrutée et conduite par les jeunes enfants Bernier, vinrent insulter notre distingué compatriote de Québec, M. Marcil "

Nous protestons contre ce langage de la feuille à M. Bertrand, publiée à Winnipeg, et insultant ainsi la population de Saint-Boniface.

Quant à ce qui concerne les MM Bernier, nous avons dit dans le temps qu'on leur faisait une injure gratuite. L'un était à l'autre bout du comté ce soir-là ; l'autre a passé la veillée dans sa famille sans même se douter de ce qui se passait.

Ah ! le sensible M. Bertrand, qui se pâme à l'idée seule qu'on puisse le contredire, ne se gêne pas de répandre lui-même, et par sa gazette, le dénigrement à l'aide du mensonge. C'est ainsi qu'il respecte ses adversaires.

Mais encore une fois, ce qui nous préoccupe, ce n'est pas l'insulte gratuite que l'*Echo* lance ici : nous voulons seulement faire remarquer que dans cette gazette l'on use systèmatiquement du mensonge, et que par conséquent aucune créance ne peut être accordée à ce qu'il dit, n'importe sur quoi.

***

Quiconque veut avoir une idée de la désespérance qui s'est emparée de M. Bertrand, n'a qu'à lire son *Echo*.

Ce sont des cris, des secousses nerveuses, des branles de bras, comme quelqu'un qui voit apparaitre en spectre.

C'EST LUI, murmure-t-il, en désignant M. LaRivière.

C'EST LUI ! C'EST LUI ! ! !

Et tout hagard, il en reste là.

Ne dirait-on qu'il a d'avance la vision de la défaite qui l'attend, et qu'à ce spectacle il s'écrie : C'EST LUI !

Eh bien ! oui, c'est lui, M. LaRivière, qui va vous enterrer, et nous comprenons que vous en frémissiez.

Ce qui vient d'arriver dans Morris n'est pas fait pour calmer les apprehensions de M. Bertrand. Le résultat de cette élection est comme un *mane, thécel, pharès*, fixant son sort.

Les électeurs de Morris ont triomphé de la cabale et des manœuvres corruptrices tentées auprès d'eux.

C'est un honneur pour nos populations.

Le reste du comté de Provencher est fait du même acier. On y repoussera, comme à Morris, toutes les offres illicites qui seront faites, pour rester fidèle à l'Hon. M. LaRivière.

***

L'*Echo* de la semaine dernière annonçait en ces termes le prochain triomphe du candidat libéral dans Morris :

" Morris enverra Mons. Lawrie, le commerçant bien connu, à la chambre locale, et votera pour M. Bertrand, qui le représentera à Ottawa."

Résultat : défaite de M Lawrie par 272 voix de majorité en faveur de M. Campbell.

Sur ces 272 voix de majorité, nous en comptons, d'après les rapports reçus jusqu'à ce jour, 189 venant des centres français.

Evidemment l'*Echo* est un bon prophète : M. Bertrand peut s'y fier ! !

Mais nous oubliions que c'est M. Bertrand lui-même qui parle dans cette gazette !

Il est l'un de ceux qui tenaient à faire de l'opposition à M. Campbell. Il doit être contant maintenant.......

Le comté de Morris est un miroir où il peut contempler sa défaite. Il ferait bien d'affacer dans son *Echo* ce " votera pour M. Bertrand, qui le représentera à Ottawa," par lequel il aurait voulu dissimuler sa faiblesse.

***

L'*Echo* n'est pas plus véridique quand il parle de l'assemblée de Saint-Jean-Baptiste. Là, M. Bernier (Joseph) a remis prestement à leur place quelques criailleurs rouges. Ils n'en ont pas été contents, mais l'assemblée a trouvé qu'ils avaient reçu ce qu'ils méritaient. Et le président, M. Baril, n'a pas eu la peine de rappeler M. Bernier à l'ordre.

Quant à jeter des pommes cuites, les amis que l'*Echo* prend sous sa protection ont pu en parler . . . après, mais ils n'en ont pas eu le courage. Et puisque l'*Echo* veut se mettre sur ce terrain, nous allons lui dire la sorte de courage qu'ils ont eu : ils sont allés, dans l'obscurité, renverser les petites maisons chez nos amis. C'est un glorieux exploit !

***

L'*Echo* se déclare satisfait de l'assemblée contradictoire qui a eu lieu à Lorette la semaine dernière !

Tant mieux !

Nous aussi nous en sommes contents, les trois-quarts au moins de l'assemblée s'étant déclarés pour nous.

Quant à l'invitation qui, d'après l'*Echo*, aurait été adressée à MM. Burke et Bernier d'aller à Sainte-Anne, c'est une menterie.

Le but de MM. Burke et Bernier, en se rendant à Lorette, était de rencontrer M. Bertrand ; Mais M. Bertrand avait filé. S'ils s'étaient rendus à Sainte-Anne, M. Bertrand aurait probablement encore filé plus loin ! Ce n'était vraiment pas la peine de courir après.

***

La *Presse* dit qu'elle ne se soucie pas, durant la lutte électorale, de rebâcher ses anciens articles.

Personne ne l'y oblige, mais pourquoi rebâche-t-elle les articles de la presse libérale ?

Ce qu'elle dit de la question scolaire n'a seulement pas le mérite de l'invention ; c'est un plagiat des arguments qui foisonnent dans les feuilles libérales depuis des mois et des mois.

NOMINATION.

L'Hon. M. LaRivière a été mis en nomination aujourd'hui. Son bulletin est chargé de signatures.

Des rumeurs avaient circulé que M Bertrand, se voyant perdu, se retirerait de la lutte. Il s'est néanmoins risqué. Il a été mis en nomination dans les intérêts libéraux.

LES COMTES DE SELKIRK, MARQUETTE ET MACDONALD

Dans chacun de ces comtés nos compatriotes ont aussi un vote à donner. Qu'ils n'hésitent pas à se ranger du côté de MM. Boyd, Roche et Haslam. Ce sont des adversaires convaincus qu'il faut un changement de gouvernement. Ils ne veulent point, eux non plus, d'une administration qui semble avoir délibéremment pris pour mot d'ordre et programme politique : violation de toutes les promesses faites à l'électorat.

Que valent, en affaires ou en politique, des gens qui ne tiennent pas leurs promesses ?

Rien !

C'est une calamité dans les affaires privées. C'est une calamité nationale quand il s'agit de la gouverne d'un pays.

Le peuple doit s'élever comme un seul homme contre un gouvernement qui méprise ceux qui l'ont mis au pouvoir, au point de se moquer de leur programme.

MARIAGE.

Hier matin, M. Antoine Gingras, fils de feu M. François Gingras, conduisait à l'autel Mlle Alice Bertrand, fille de M. Théophane Bertrand, de cette ville. M. Bertrand accompagnait sa fille, et M. Horace Chevrier, de Winnipeg, servait de père à M. Gingras.

C'est M. l'abbé Cloutier qui donna la bénédiction nuptiale.

Pendant la messe il y a eu musique au jubé.

L'assistance était nombreuse et élégante. Les toilettes, particulièrement celle de la mariée, étaient magnifiques.

Le déjeuner de noces a été pris chez M. Bertrand.

Le menu avait été confié à Mde Hample, de Winnipeg, ce qui veut dire qu'il fut splendide.

Des discours ont été prononcés par M. l'abbé Cloutier et M. H. Chevrier.

Le soir, somptueux dîner chez M. Horace Chevrier, beaufrère du marié. Il y eut discours par MM. Théophane Bertrand, père et fils, par le marié, par son frere, M. Jean Gingras, et par M. Chevrier.

M. et Mde Antoine Gingras ont reçu à l'occasion de leur mariage de très riches et très nombreux cadeaux des membres de leurs familles et de leurs amis.

Mentionnons une lampe de grand prix offerte à Mde Gingras par le Victoria Hockey Club, dont M. Gingras est l'un des membres les plus distingués.

Nous présentons à M. et à Mde Gingras nos félicitations et nos meilleurs souhaits.

***

Lundi soir, les nombreux amis de M. Gingras lui ont présenté, à la salle du bazar, un riche sofa, dont tout le monde a admiré la beauté. M. Emile Jean, au nom de tous, a fait la présentation du cadeau en l'accompagnant de compliments très délicats aux futurs époux. M. Gingras a su trouver des paroles très appropriées pour répondre à cette marque d'estime.

Des toasts nombreux furent portés, entre autres, aux futurs mariés et aux deux familles.

MM. A. Bétournay, E. Jean, S. Jean at J. Gingras ont fourni une très belle musique d'orchestre.

Cette réunion a revêtu un caractère de grande cordialité, et fait honneur à ceux qui l'ont organisée comme à celui qui en a été l'objet.

DANS LE MONDE RELIGIEUX

Son Excellence Mgr Falconio est passé hier à Winnipeg en route pour Ottawa.

Sa Grandeur Mgr l'Archevêque est revenue d'un voyage de quelques semaines dans l'Ouest Canadien.

CHEZ NOUS ET AUTOUR DE NOUS

—Assemblée regulière de la Fanfare mardi prochain.

—Melle Côté, de LaRochelle, sœur de J. B Côté de cette ville, est en ce moment en visite à Saint-Boniface.

—Tout nouvel abonné qui nous enverra maintenant une piastre pour sa souscription à notre journal, recevra LE MANITOBA jusqu'au 1er janvier, 1902.

—On nous prie d'annoncer que dorénavant, et sans autre avis, les exercices de l'Orchestre de Saint-Boniface auront lieu tous les dimanches, après vêpres, à l'Académie Provencher.

—Noue étendrons de trois mois le terme d'abonnement de toute personne qui, déjà abonnée elle-même, nous enverra le nom et la souscription (1.00) d'un nouvel abonne, *d'un* seul ; plus si vous voulez, cependant.

—M. Belley, de Montréal, vient d'arriver dans la province, et ira résider à LaBroquerie, avec son oncle M. Le Pilot. Il a acheté la propriété de M. Narcisse Pelletier, dans cette localité. Plusieurs familles de Quebec le suivront au printemps. Bienvenue.

—Nous commencerons bientôt la publication, dont le titre seul dit à nos lecteurs quel en sera l'intérêt : le *Roman d'un Jésuite*. Beaucoup voudront lire cet onvrage à la fois instructif et d'une fine littérature. Afin de donner à ceux qui voudraient à cette occasion s'abonner au MANITOBA, le temps de le faire, nous publions une nouvelle très curieuse, qui durera encore une couple de numéros. Viendra ensuite le *Roman d'un Jésuite*.

MARIAGE

A Saint-Albert, T. N. O., le 8 courant, M. Jos. Daignault conduisait à l'autel Melle Joséphine Richer, ci-devant de Saint-Hyacinthe.

La bénédiction nuptiale a été donnée par Son Excellence Mgr Falconio, qui se trouvait de passage à Saint-Albert.

NAISSANCE

D'AMOUR—En cette ville, le 27 courant, la femme de M. J. E. D'Amour, conducteur de malles, un garçon. Parrain et marraine : M. Alphonse et Mme Phaneuf.

DECES

MORIN—A Ottawa, le 21 courant, est décédée, à l'âge de 37 ans et 9 mois, l épouse de M. Joseph Morin, typographe à l'Imprimerie Nationale. Nous offrons nos sincères condoléances à M. Morin.

DANS LA COUR DE SURROGATE

Du District Judiciaire pour la Province du Manitoba

Dans l'affaire de la succesion de GUSTAVE-LOUIS-GEORGES-DUFLOS
Décédé

AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ conformément à l'acte intitulée "The Manitoba Trustee Act," des statuts Révises du Manitoba, chap. 146, section 32, et aux actes l'amendant, que toutes personnes ayant des réclamations contre la succession de GUSTAVE-LOUIS-GEORGES-DUFLOS, ci-devant de Fannystelle dans le Manitoba, et décédé le ou vers le 14ème jour d'octobre, A. D. 1900, et à l'administrations de laquelle succession et autres bien a été nommée son épouse veuve, Madame Marie M. T. Duflos, sont requises d'envoyer par la poste, payée d'avance, ou de remettre à JOHN T. HUGGARD, dans la cité de Winnipeg, Solliciteur pour la dite administratrice, le ou avant le 1er jour de décembre 1900, leurs noms et description, ainsi que les details complets de leurs réclamations, duement vérifiées par une déclaration statutaire, aussi un état de leurs comptes et la nature des garanties (s'il y en a) possédées par elles.

AVIS EST DE PLUS DONNÉ que, après la dite date ci-dessus en dernier lieu mentionnée, la dite administratrice procèdera à faire la distribution des biens du défunt entre les personnes qui y auront droit, ne prenant en consideration que les réclamations dont avis lui aura alors été donné, et que la dite administratrice ne sera tenue à aucune responsabilité à même les dits biens où partie d'iceux à l'égard d'aucune personne ou personnes dont les avis de réclamations n'auront pas été reçu par elle à la date de la dite distribution.

Daté le 25ème jour d'octobre. A. D. 1900

J. T. HUGGARD

Solliciteur pour la dite administratrice Madame M. M. T. DUFLOS.

INTERESSANTE COMPARAISON

Nous lisons dans *L'Evénement* :

Il est toujours à propos, à l'époque actuelle, de comparer les résultats de l'administration financière des deux partis à Ottawa. En 1896, dernière année des conservateurs, le rapport du trésorier, l'hon. M. Foster, accusait les chiffres suivants :

Revenu	1896
Taxes	28,648,627
Bureau de poste	2,967,014
Travaux publics	3,594,264
Divers	1,408,685
Total	36,618,590
Dépenses	
A compte du revenu	36,949,142
A compte du capital	3,781,311
Total	40,730,453

Ces chiffres ont dans le temps soulevé les plus énergiques critiques, les plus sévères dénonciations de la part des libéraux. Ces messieurs ont protesté de toutes leurs forces contre les taxes, contre les dépenses, contre tout et ils promettaient de faire bien mieux que leurs adversaires s'ils arrivaient au pouvoir.

Que valaient ces critiques, ces dénonciations et surtout ces promesses ?

Le rapport financier suivant de M. Fielding contient la réponse à cette question :

Revenu	1900
Taxes	38,242,222
Bureau de poste	3,208,533
Travaux publics	5,205,274
Divers	4,347,752
Total	51,000,783
Dépenses	
A compte du revenu	42,972,051
A compte du capital	9,718,543
Total	52,694,593

C'est-à-dire qu'en quartre année de règne, le gouvernement libéral a augmenté les taxes de dix millions de dollars en chiffres ronds, et les dépenses, de plus de douze millions.

Cette comparaison rapprochée des promesses libérales faites en 1896, fait voir combien le peuple a été trompé à cette époque et quelle grande erreur il a commise lorsqu'il a fait aux Laurier, aux Tarte, aux Cartwright l'honneur de leur confier l'administration du pays.

Leur Politique sur le Tarif

Pendant 18 ans ils ont condamné la Protection en disant que c'était un vol légalisé, que ce système appauvrissait le peuple, et que c'était une chose maudite.

A présent ils adoptent la Protection, admettant par là-même qu'ils étaient dans l'erreurr et que la politique inaugurée par les conservateurs est réellement la bonne. Ils montrent par là qu'ils ne savent pas comment gouverner un pays.

Ont-ils Réduit la Dette ?

Ils avaient promis de ne pas augmenter la dette.

Et ils ont augmenté la dette brute de $19,443,865 ; *la dette nette de* $7,776,013. *La dette brute est sans doute la plus raisonnable pour faire la comparaison, car les libéraux sont des experts à grossir l'actif afin de réduire la dette.*

Ont-ils Réduit les Taxes ?

Ils promettaient de réduire le fardeau des taxes.

L'augmentation des taxes, de 1896 à 1900 a été de $7,553,815—ou $1.42 par tête—ce qui équivaudrait à plus de $30,000 par année pour la population ordinaire de l'un de nos comtés.

En 1893, M. Patterson, ministre actuel des douanes, disait : quand un gouvernement n'a aucun doute qu'il y a un surplus il est de son devoir de réduire les taxes. Il n'appartient pas au ministre des finances de faire payer plus au peuple que ce qui est nécessaire pour l'administration des affaires publiques.

En 1899 et en 1900 ils proclamaient bien haut qu'ils avaient un surplus, et ils n'ont pas réduit les taxes ; au contraire, ils les ont augmentées.

Leur Honnêteté Administrative

Ils se vantaient de leurs méthodes pures, honnêtes, opposées à la corruption dans les élections, et protestaient de leur vertu et de leur candeur.

Leur record, depuis quatre ans, est révoltant : parjure, corruption effrénée, attentat au scrutin, falsification des bulletins, fraude des officiers rapporteurs, vol des droits de l'électorat, etc. Ces crimes et ces fraudes, qui ont été accomplis sous la vue et à la connaissance du gouvernement, surpassent tout ce que nous connaissons dans l'histoire d'aucun pays. Ils nous ont donné les scandales du Yukon, les tripotages du chemin de fer Drummond, etc., etc. Ils ont établi en permanence le règne des boodlers et des jobbers

Ce qu'ils Promettaient

Ils avaient promis de faire de l'économie et d'épargner sur les dépenses de trois à quatre millions de piastres par année.

Comment ils ont Tenu

Ils ont augmenté les dépenses de $12,000,000 par année. Les estimés pour l'année finissant le 30 juin 1900, sont de $55,359,758. En sus des $12,000,000 d'augmentation sur les dépenses il a été voté, à la session de 1899, $12,000,000 de bonus aux chemins de fer, avec une clause dans le bill qui pourvoit à ce que ces bonus soient redoublés au cas ou le coût de l'entreprise dépasserait $15,000 par mille.

Le Gouvernement et les Cultivateurs

Ils avaient promis de travailler en faveur du commerce de préférence, dans l'intérêt du cultivateur.

Laurier a délibérément refusé de demander ou d'accepter même aucun avantage pour le cultivateur canadien sur le marché anglais.

—

Ils avaient promis que l'huile de charbon serait à meilleur marché.

Par suite du monopole qu'ils ont accordé à la "Standard Oil Co.," le prix de l'huile est aujourd'hui plus élevé qu'autrefois.

—

Ils avaient aussi promis que le fil d'engerbage serait à bon marché.

Le monopole, appuyé par le gouvernement, en a fait presque doubler le prix.

—

La broche barbelée pour clôture devait être de beaucoup à meilleur marché.

Les prix en ont augmenté et en plusieurs endroits, des manufactures de broche ont dû se fermer, notablement à Saint-Boniface.

La Bataille Electorale

On lit dans *La Presse* du 24 :

"Dans quinze jours, tout sera fini ; mais que d'anxiétés d'ici là ! Nous avons rarement vu une élection inspirer autant d'assurance dans chaque camp. Les conservateurs n'éprouvent pas le moindre doute sur le résultat final ; ils sont certains de la victoire. Ils la méritent bien, dans tous les cas, par le travail de géant qu'ils font."

Ces Mauvais Administrateurs

A côté d'un autre article en faveur de M. Laurier, *La Presse* proclame dans son chapitre d'actualités que "aujourd'hui l'électorat en a par-dessus la tête de ces mauvais administrateurs."

De l'aveu même de *La Presse* le gouvernement Laurier se compose donc de mauvais administrateurs.

LA CORRUPTION

Pour les chefs libéraux, une campagne électorale n'est pas autre chose qu'une campagne de manœuvres corruptrices. Les fraudes électorales de West-Huron et de Brockville nous ont édifié là-dessus.

Dans ces élections, on a porté la raffinerie jusqu'à obtenir les leçons d'un expert dans l'art de substituer les faux bulletins aux véritables.

Dans la présente campagne de nouveaux faits éclatent tous les jours.

Il y a trois semaines, on nous révélait que la gente siftonnienne avait voulu acheter un journal indépendant à Brandon.

A Montréal, la famille Tarte a mis les mains, moyennant finances, sur les *Débats*.

Dans Provencher, il y a déjà assez de faits de corruption connus pour faire annuler l'élection de M. Bertrand si, par impossible, il était élu.

Voici qu'un M. Morrow, de Silver Plains, vient de dévoiler une tentative éhontée de le faire servir aux œuvres secrètes des chefs libéraux.

Le Dr M. MacArthur a d'abord cherché à lui faire faire campagne, comme prohibitionniste, contre Hugh J. Macdonald, et dans ce but il l'a fait venir à Winnipeg par le moyen d'une dépêche.

En second lieu, il lui a été offert par un libéral, se disant conservateur, la somme de 1000 piastres, plus ses dépenses d'élection, s'il voulait poser sa candidature, comme conservateur, dans Lisgar, contre M. Richardson.

M. Morrow raconte toute l'histoire dans le *Telegram* d'hier.

Voilà les moyens auxquels les chefs libéraux ont recours pour gagner les élections.

Leur cause leur parait donc bien désespérée pour qu'ils s'adonnent à pareilles malhonnêtetés.

M. Marrow a ressenti l'injure qu'on lui taisait. Jusqu'à présent il n'avait guère pris part à la campagne électorale, mais il eat reparti de Winnipeg en disant qu'il allait se mettre à l'œuvre et travailler énergiquement à la défaite d'un parti où les manœuvres corruptrices deviennent le plus clair de son programme.

CONSEIL

Avez-vous mauvaise bouche le matin au lever, ou bien sentez vous des aigreurs d'estomac? Prenez de UNE à DEUX cuillérées à thé de Salina dans un demi verre d'eau et cela disparaîtra immédiatement.

BRANDON

Les nouvelles qui nous viennent de ce côté sont excellentes. Nous espérons que nos compatriotes de cette partie de la province, qui ont si bien fait aux élections locales de décembre, renouvelleront leurs efforts pour faire triompher M. Macdonald.

Qu'ils se rappellent que c'est M. Macdonald qui a donné le coup de grâce à M. Greenway, dont la politique a été si néfaste pour nous et pour tout le pays.

Qu'ils songent aussi que M. Sifton est le plus intrigant et le plus honni de tous les ministres.

Ses collègues même l'ont expédié en Europe au commencement de la dernière session parce qu'ils craignaient que la présence de M. Sifton, en Chambre, ne fût pour eux une source de désastres.

Pensez-vous que M. Richardson et d'autres libéraux de la province qui l'ont appuyé en 1896, se seraient séparés de lui s'il avait fait son devoir ?

C'est l'excès de sa mauvaise administration qui les a forcés de prendre le campagne contre lui et contre le gouvernement dont il fait partie.

Que par toute la province donc, et dans Brandon tout particulièrement, nos compatriotes s'élèvent à ce niveau où l'on ne voit plus que l'intérêt public servi par la probité, le courage et le patriotisme.

M. Macdonald a ces qualités ; M. Sifton ne les a point ; cela a été démontré plus d'une fois.

Votez pour M. Macdonald, contre Sifton le violateur de la constitution et l'administrateur sans probité !

Tout nouvel abonné qui nous enverra maintenant . . . .

$1

Pour sa souscription recevra . . . .

LE MANITOBA

Jusqu'au 1er janvier **1902** . . . . .

DANS LISGAR.

M. Greenway se prodigue dans ce comté ; il voudrait se faire repêcher du trente-sixième dessous où l'on précipité les électeurs de décembre dernier, œuvre à laquelle a contribué M. Richardson.

Aussi, il faut voir comme il poursuit sa vengeance contre le propriétaire de la *Tribune*, qui lui inflige blessure sur blessure en exposant tous les actes de sa mauvaise administration.

M. Richardson ne se laisse pas émouvoir. Il poursuit implacablement son œuvre d'épuration contre les Sifton et contre les Greenway.

Nous l'avons déjà dit, M. Richardson a été l'un des premiers, avec feu M. Jamieson, à s'insurger contre la tyrannie des Greenway et des Sifton ; il a été l'un des premiers à flairer leur manœuvres corruptrices et à dénoncer la violation de leurs promesses.

Les événements qui se sont déroulés depuis, lui ont donné raison. Les électeurs doivent lui en tenir compte, et puisqu'il se présente comme l'exécuteur de ceux qui n'ont pas tenu leurs engagements envers le peuple, que le peuple à son tour le soutienne dans sa lutte.

LE COMTE DE PROVENCHER

Avant que notre journal n'ait pu revenir causer avec ses lecteurs, la votation aura eu lieu. Que ceux qui sont dévoués aux intérêts que nous servons tous en commun, aient d'ici là l'œil au grain.

Il ne suffit pas de gagner l'élection par une majorité quelconque ; il faut que cette majorité soit considérable. Nous devons tous travailler pour atteindre ce résultat.

Le comté de Morris vient de donner un bel exemple à toutes les autres parties de la division électorale de Provencher. Il faut égaler ce dévouement à la cause que nous soutenons, et montrer autant de clairvoyance dans la compréhension des vrais intérêts de notre pays.

Nos adversaires ont dit dans leur convention d'Otterburne, que ce qui les préoccupait surtout, c'était d'avoir des places !

Les places, s'il y en a à distribuer après les élections, qui les aura ?

Seront-elles à la masse du peuple ?

Est-ce vous, que l'on cabale en ce moment, est-ce vous qui les aurez ?

Non !

Les beaux messieurs qui proclament qu'ils faut destituer les employés actuellement en fonction, les garderont pour eux, les places.

Et ils voudraient que vous leur aidiez à satisfaire leur appétit.

Ces messieurs travaillent pour leurs intérêts privés ; le peuple regardera aux intérêts publics et votera contre le gouvernement d'Ottawa qui a négligé lui-même les intérêts vitaux de la nation pour s'occuper de fêtes et du bien-être de ses favoris, ainsi que l'on en a la preuve par les faits et gestes de M. Sifton, répudié par ses propres amis.

Vous voterez donc pour M. LaRivière, et vous ne négligerez rien pour augmenter sa majorité.

D'ailleurs, nous sommes heureux de le dire à nos amis, tout va bien et bien tristes seront, le 7 novembre au soir, ceux qui auront négligé de voter de notre côté.

WINNIPEG CENTRE.

La votation a lieu aujourd'hui dans cette division. Mr. Taylor, le candidat conservateur, se dit certain de la victoire.

LE NOUVEAU CABINET PROVINCIAL.

La reconstruction du cabinet provincial, dont on parlait depuis quelque temps, a eu lieu lundi. L'hon. Hugh J. Macdonald a résigné, et l'hon. M. Roblin a été appelé par Son Honneur le lieutenant-gouverneur à former une nouvelle administration. Le cabinet est ainsi composé :

Premier et président du conseil—L'hon. M. Roblin

Trésorier-provincial—L'hon. M. Davidson.

Procureur-général—L'hon. M. Campbell.

Ministre des travaux publics—L'hon. M. McFadden.

Ministre sans portefeuille—L'hon. M. Rogers.

La réélection de l'hon. M. Roblin, dans Woodlands, aura lieu les 8 et 15 novembre prochain.

Nous adressons nos félicitations et nos souhaits au nouveau cabinet.

IL FAUT LES DEUX

La foi sans le BAUME RHUMAL ne pourra vous guérir de votre enrouement.

En vente par Martin, Bole & Wynne Co., Pharmaciens en Gros, Winnipeg.

CORRESPONDANCES

Saint-Joseph, le 25 oct. 1900.

M. le rédacteur.

Notre petite paroisse a reçu, jeudi dernier, la visite de M. S. A. D. Bertrand, de M Fournier, son *alter ego* pour la présente campagne, et autres.

L'auditoire fut des plus restreints (40 personnes aux maximum), et il était à l'aise dans la petite école, système Laurier-Greenway and Co., où eut lieu l'assemblée.

L'illustrissime Fournier, pour tuer le temps, en l'attente de l'ouverture de la séance, voulut, suivant son expression, faire un peu de catéchisme et posa la question : Qu'est-ce que Dieu ? Question qui lui valut, de la part d'un habitant, cette riposte ironique : "Oubliez-vous, monsieur, que vous n'avez pas le droit de nommer Dieu dans cette école ?" Il va sans dire que notre zélé catéchiste changea sur le champ d'à-propos et il fit bien !

La séance étant enfin ouverte le dit Fournier traita (ou maltraita !) la question des écoles, parlant beaucoup excepté du sujet et n'apportant aucune preuve tangible à l'appui de ses dires. Ce monsieur prise fort l'axiome que M. Bertrand (le *fiat lux* du libéralisme en notre contrée), nous énonça dans son discours : "S'il fallait faire suivre chaque affirmation de sa preuve on n'en finirait plus !" Oui "*time is money*," M. Bertrand, surtout pour vous dans les circonstances actuelles ! C'est sans doute pour cette bonne raison que vous êtes venu seul à Saint-Joseph, jeudi, nonobstant l'invitation que M. LaRivière, votre cauchemar apparemment, vous a faite par l'intermédiaire du MANITOBA, de vous trouver simultanément avec lui devant l'électorat ?

J'en appelle à votre bon sens : Comment voulez-vous que les électeurs, seuls juges en cette matière, puissent décider qui a tort ou raison, si l'un des deux partis brille par son absence ? Je ne suis point tenu, allez-vous me dire, à être toujours en temps et lieux où se trouve mon adversaire. Je vous le concède. Mais pourquoi donc nous avez-vous dit, je cite vos propres paroles : "Nous avons décidé de ne point nous rencontrer avec le parti adverse de crainte que la discussion de quelques questions délicates ne fasse surgir quelques regrettables incidents. Quelle mansnétude ! Il vous vaudrait mieux vraiment de ne pas défendre du tout votre parti que de ne point faire coup de tous vos arguments. Vous m'accorderez qu'un homme qui, étant assigné pour tel ou tel jour devant un tribunal, se présenterait devant lui deux ou trois jours avant le terme fixé sous prétexte qu'il craint de rencontrer son adversaire......parce qu'il est sûr de le vaincre et qui s'esquiverait ensuite prestement, vous m'accorderez, dis-je, que la conduite de cet homme serait un aveu de culpabilité manifeste.

Et dire, Monsieur, que cette conduite est la vôtre. Ce que vous avez fait à Saint-Joseph jeudi, vous l'avez fait pour toutes les localités que vous avez visitées. Vous êtes dextre, (dextérité qui dénote le "*business man*" que l'on vous dit), pour éviter les coups droits que vous porte M. LaRivière. Exemple : dernièrement vous étiez en route pour Morris ; chemin faisant vous apprenez que M. LaRivière s'y trouve. Tout de suite vous tournez bride pour revenir à Morris le lendemain, alors que vous saviez que votre adversaire n'y était plus.

AUDIVI.

Un électeur de Letellier nous écrit ce qui suit :

"Nous nous félicitons du succès que nous avons remporté dans l'election de Morris. Il parait que M. Lawrie s'était vanté de mener les Canadiens-français comme il voudrait. Il avait appelé à son secours deux hommes bien important M. Lavoie et M. Beaudry, pour travailler pour lui. Ils ont eu un beau succès ; ils peuvent s'en glorifier ! Tas de mirli ons ! Nous ne croyons pas que M. Lawrie ait aujourd'hui une meilleure opinion des Canadiens-français qu'auparavant ! Mais c'est aux prêtres surtout qu'il en veut, à ce qu'on entend dire. Il prétend que les prêtres ont ordonné aux catholiques de voter contre lui. Pourtant, s'il voulait regarder un peu il verrait qu'il y a quelques catholiques qui ont voté pour lui—peu, mais trop encore ; il se rendrait, compte aussi qu'à Carman, où il n'y a pas de catholiques, M. Campbell a pris une majorité de 82.—Lawrie est resté ici durant la votation, mais au reçu des votes de Saint Joseph et de Letellier, il a pris son bonnet et ses jambes pour retourner chez lui, sans remercier ses partisans pas mêm M. Lavoie, devenu pâle comme la mort. La victoire nous est restée malgré les moyens dont les libéraux ont usé pour nous enlever l'élection. Ils en ont essayé des malpropretés, pour rester poli !!!

UN ELECTEUR

Nous prions nos lecteurs de remarquer que M. Alfred Berubé n'est plus à notre etablissement et que toute communication doit nous être adressée comme suit : LE MANITOBA, Saint-Boniface, Man.

LES TRANSACTIONS DU GOUVERNEMENT

Sur le Fil d'Engerbage.

	Coût du matériel brut par 100 lbs.	Coût de la ficelle par 100 lbs.	Prix pour lequel la ficelle a été vendue.	A qui elle a été vendue.
1896	$3.66	$4.66	$4.25	Coll Bros.
1897	3.43	4.43	4.64	Hobbs Hardware Co.
1898	3.72	4.72	4.60	H. N. Bates & Sons
1899	5.25	6.25	6.51	Hobbs Hardware Co.

On peut constater, d'après le tableau ci-dessus, que le gouvernement Tarte-Laurier a vendu ce fil d'engerbage à ses amis, et nous a livrés entre les mains d'une coalition qui a chargé aux cultivateurs le double du prix normal.

En effet, depuis deux ou trois ans, le cultivateur a payé le fil d'engerbage de dix à quatorze cents, tandis qu'avant 1896, il ne le payait que six ou sept cents.

LES DEFECTIONS LIBERALES

C'est une vraie débandade. Des libéraux importants, des chefs dans leur parti, abandonnent le gouvernement Laurier, parce qu'il n'a pas tenu ses promesses. Ils se rangent du côté conservateur pour renverser cette administration infidèle à ses serments

S'il y avait des conservateurs hésitants, ce ne serait pas le temps pour eux de s'en aller du côté libéral, maintenant que cette barque coule à fond.

D'abord, il y a les libéraux alarmés et craintifs, qui se sont fait caser avant les élections, comme M. Beausoleil, aujourd'hui maitre de poste de Montréal, M. Stenson, qui a dans sa poche la promesse d'une position à Sherbrooke, comme MM. Lavergne, Langelier et Choquette, nommés juges, comme M. Rinfret, nommé inspecteur du revenu de l'intérieur à Québec.

Il y a les libéraux dégoutés, qui se retirent sans rien dire, comme M. Bain, l'orateur de la chambre des communes, comme M. Scriver, député de Huntington, comme M. Casey, aussi un vieux député libéral.

Il y a maintenant les libéraux sérieux et bien intentionnés, qui, trompés par leurs chefs dans l'application de leur programme, déçus par la violation de tous les engagements pris au nom du parti libéral, regimbent et se retirent d'une organisation politique où l'on ne gouverne point, mais où l'on ne fait que du tripotage.

Il y a M. Charlton qui vient, dans son adresse à ses électeurs, de jeter un cri d'avant-garde et dit carrément que ses chefs n'ont pas été de bons administrateurs de la chose publique.

Il y a M. Cook, à qui l'on a voulu tirer une carotte de dix mille piastres, et qui, en réponse, a cinglé la figure de ses chefs d'un formidable réquisitoire, où il passe en revue toutes les promesses libérales et montre qu'ils n'en ont pas tenue une seule.

Il y a M. O'Reilly, un ex-président d'une association libérale d'Ottawa, qui vient de se rallier à l'association conservatrice, en donnant pour raison que le cabinet Laurier a menti à ses promesses.

Il y a M. Rathwell, autre libéral important, de Moosejaw, qui, pour la même raison, donne son appui au candidat conservateur.

Il y a MM. Blake et Kirkham, deux libéraux bien connu de Yorkton, qui refusent également leur appui au candidat libéral.

Il y a M. Lighthall, le maire de Westmont, dans la banlieue de Montréal, qui est sorti d'un club libéral en disant que des influences de malheur dominent actuellement dans le gouvernement libéral.

Il y a M. Thompson, le préfet du comté de Labelle, un vieux libéral, qui appuie le candidat conservateur.

A Winnipeg, il y a M. Richardson, M. Bethune, M. Robinson, des libéraux, qui sont fatigués du joug et des agissements repréhensibles de MM. Sifton et Greenway et se déclarent indépendants.

Au Nouveau-Brunswick, il y a M. Michael Kelly; à Ontario, on ne les compte plus, tant il y en a qui se retirent du parti libéral pour se ranger du côté conservateur.

Dans la Nouvelle-Ecosse, il y a deux MM. Richardson, dont l'un était le rédacteur du principal organe du parti libéral, qui dénoncent aujourd'hui le gouvernement qu'ils avaient appuyés jusqu'à présent.

Il y a aussi M. Killam, un grand exportateur, de Yarmouth, libéral jusqu'aujourd'hui, mais incapable aussi lui d'appuyer plus longtemps l'administration infidèle et corrompue qui règne depuis quatre ans à Ottawa.

Nous pourrions allonger indéfiniment cette liste; mais c'est assez pour donner à réfléchir à tous les honnêtes gens, à quelque parti qu'ils appartiennent. Et refléchissant, ils verront que le courant populaire s'éloigne du gouvernement Laurier.

L'administration libérale et son chef sont perdus.

Notes Politiques

Si M. Bertrand nous traite de peuple inférieur chez les anglais, dans certains cantons français il pleurniche. Ainsi, dans une localité—et peut-être dans plusieurs—il tâchait d'amadouer les votes en demandant à ses auditeurs pourquoi les conservateurs sont si acharnés contre lui!

On pourrait répondre bien des choses à cette question de M. Bertrand, lui-même un ancien conservateur, mais sans entrer dans aucun détail, n'est-il pas ridicule d'entendre cette nullité prétentieuse tenir ce langage?

M. Bertrand fait lui-même une guerre de corsaire, non seulement au parti conservateur, mais aux personnes mêmes qui ont des attaches avec ce parti, et il s'étonne qu'on ne l'embrasse pas sur les deux joues.

A l'entendre, du moment qu'il parait, il faudrait s'évanouir devant lui. Ainsi, M. LaRivière, qui représente Provencher depuis douze ans, devrait se retirer et laisser M. Bertrand prendre paisible possession de cette place qu'il convoite depuis de longues années.

Pour M. Bertrand, c'est permis de faire de l'opposition aux conservateurs, mais ce n'est pas permis aux conservateurs de faire de l'opposition au fier M. Bertrand.

En fait, les conservateurs ont toujours plus respecté M. Bertrand qu'il ne les a lui-même respectés, et qu'il ne s'en est montré digne.

Nous pourrons appuyer davantage au besoin. Nous connaissons ses agissements et ses rages.

Il n'y a pas un homme qui, se mêlant de politique, soit plus personnel dans la lutte, ni plus outrageant.

***

Il est une autre corde que M. Bertrand cherche à faire vibrer.

Il rappelle ses malheurs, et entr'autres choses, l'incendie dont il a été la victime l'automne dernier. En somme nous passerions volontiers sous silence ces larmoyantes expectorations, s'il n'accusait en même temps les conservateurs d'être les auteurs de ce méfait.

Oui, M. Bertrand porte cette grave accusation contre les conservateurs, et il ajoute qu'il connait l'auteur de cette action à laquelle il donne un caractère criminel.

Nous avons déjà protesté contre cette indignité, et nous le faisons encore.

Si réellement M. Bertrand connait celui qui a perpétré cette action, il est tenu de le dénoncer Et s'il ne le fait pas, qu'il se taise. Il n'a pas le droit de faire planer sur tout un groupe d'hommes honorables les soupçons injurieux et malicieux qu'il laisse tomber de sa graaande âme.

***

M. Bertrand dit à la campagne que sa vie est en danger à Saint-Boniface, et qu'il ne se sent en sûreté que lorsqu'il a traversé le pont.

Comme c'est flatteur pour notre ville! Allez donc voter pour lui après ça S'il parlait de sa vie politique, ce serait juste. Car, en effet, celle-ci est en danger. C'est sans doute cette perspective qui lui fait voir les choses en noir!

***

M. Arthur Richardson, un chaud libéral, frère de M. Wallace Richardson, qui a récemment abandonné la rédaction du du principal organe libéral de la Nouvelle-Ecosse, a pris la parole, et a déclaré que le gouvernement ayant répudié son programme et violé tous ses engagements il ne pouvait plus avoir aucune confiance en lui. Il a ajouté que bien d'autres libéraux avaient aussi perdu confiance en ce gouvernement, mais qu'ils n'osaient pas le dire publiquement. Il dit qu'il est un libéral indépendant comme Charlton, Cook et Richardson, de Winnipeg, qui estiment qu'il est de leur devoir de dénoncer ce gouvernement et de le combattre, parce qu'il a été une honte pour le parti libéral.

***

M Thos. D. Robinson, de Winnipeg, a écrit au *Telegram* de cette ville: "J'ai supporté le parti libéral pendant les 18 années qu'il a été dans l'opposition; mais maintenant je suis contre lui. Si le gouvernement au Canada n'est qu'une question de pouvoir, sans égard pour les principes d'honnêteté, nous devrons faire venir des missionnaires chinois pour nous évangéliser Quelques-uns de mes amis, qui ont bataillé avec moi dans l'opposition, me demandent: 'Qu'est-ce qu'il y a donc?' ou 'Que voulez-vous donc?' Je ne connais qu'un code de moral dans la famille, à l'église et dans la vie publique, et je veux un gouvernement intègre et juste envers tout le mónde. Voilà tout ce que e veux."

***

M. P. O'Reilly, ex-président du club Edward Blake, d'Ottawa, un libéral ardent et influent, vient de se joindre à l'association conservatrice de la capitale. Il a donné publiquement les raisons de sa conduite. Il a déclaré qu'il avait eu confiance dans le gouvernement Laurier-Tarte jusqu'au jour où cette administration a commencé à mentir à ses promesses, à tromper le peuple

***

M. J Rathwell, un autre vieux libéral, de Moose Jaw, a proposé, pendant une assemblée politique tenue la semaine dernière, dans cette localité, une résolution de confiance en faveur du candidat conservateur. La raison de son changement d'allégeance politique c'est qu'il lui répugne de sanctionner par son vote les trahisons du gouvernement Laurier-Sifton.

***

Les ministres fédéraux sont tellement ahuris de la formidable latte qui leur est faite qu'ils en perdent la mémoire. Aussi, la semaine dernière, à une question qui lui était faite à ce sujet, M. Mulock, le maitre-général des postes, a répondu qu'il ne se rappelait pas d'avoir nommé M. Beausoleil, un député, à la position de maître de poste à Montréal. La raison de cette perte de mémoire chez M. Mulock est que le même M. Mulock avait auparavant toujours déclaré que c'était un abus de nommer des députés à une position salariée. Encore une promesse et un principe libéral jetés à l'eau.

***

"La défaite et la punition des chefs qui nous ont trahis et déshonorés est maintenant le principal devoir à l'accomplissement duquel nous devons tous mettre la main et travailler de tout notre pouvoir."

Voilà les paroles prononcés par M. H H. Cook, ancien député libéral de Simcoe-Est.

AVIS

Nous étendrons de trois mois le terme d'abonnement de toute personne qui, déjà abonnée elle-même, nous enverra le nom et la souscription ($1.00) d'un nouvel abonné.

SAGE PRÉCAUTION

Quand on sort de bon matin, par un temps froid, et humide, on est sujet à s'enrhumer,. Prenez une dose de BAUME RHUMAL en rentrant si vous vous sentez la gorge embarrassée.

Nouvelle Agence

MM. Jean & Frères, marchands de St-Boniface, Man., viennent d'obtenir l'agence pour le Manitoba, des Pilules de Longue Vie du Chimiste Bonard, et sont actuellement en état de fournir à toutes demandes de gros et de détail au même prix qu'à Montréal.

Nouvelles de Quebec

SAINT-OURS

—Une dépêche annonce la mort, arrivée le 24 oct., à Saint-Ours, de l'hon. M. Dorion, ci-devant conseiller législatif pour la division de Sorel. Il est le fils du Dr Dorion, de Saint-Ours, qui siégea à la Chambre d'Assemblée du Bas-Canada et prit une part active aux événements de 1837.

THURSO

—M. Laramée, serrefrein, demeurant anciennement à Montréal, s'est fait tuer, à Thurso, entre Ottawa et Montréal, par un train du "Canadian Pacific" sur lequel il était employé.

WOTTON

—M. Perthius Phœnix, maire de Wotton, a été, le 20 oct., victime d'un accident qui a failli lui coûter la vie. En traversant un fossé, il perdit l'équilibre, et dans sa chute, alla se heurter sur une roue de voiture. Heureusement qu'il en sera quitte pour une couture de trois pouces à la tempe droite et un repos forcé de quelques semaines.

SAINT-HYACINTHE

—Sa Grandeur Mgr Moreau et Mgr Decelles sont allés, dimanche, le 21 oct., rendre visite aux élèves du Séminaire. La visite a vivement réjoui les professeurs et les élèves.

—Lundi matin, M. Eugène Ménard, en travaillant au Séminaire de cette ville, a fait une chute du troisième étage sur le sol. Il fut relevé souffrant de lésions internes graves.

—M. C. P. Choquette, professeur de chimie au Séminaire, en voyage en Europe depuis quelques mois et attendu ces jours-ci, est arrivé.

—M. Samuel Casavant, de la maison Casavant Frères, nous arrivait, samedi, de son voyage d'Europe.

SAINT-DENIS (SUR LE RICHELIEU)

—Amédée Bergeron, accusé d'avoir tué illégalement Pierre Perron, à Saint-Denis, le 23 septembre dernier a été condamné par M. le Magistrat Sicotte, à subir son procès pour homicide involontaire, au prochain terme de la Cour criminelle à Saint-Hyacinthe. L'accusé ayant choisi de subir son procès devant un juge, il a été trouvé coupable et condamné à une amende.

SAINT-CHARLES (SUR LE RICHELIEU)

—La maison Hébert et Guertin, de Saint-Charles, a acheté depuis un mois, au delà de cent mille minots de grains, dont quatre vingt mille minots d'avoine; le reste en orge et pois.

HENRYVILLE

Une grande retraite est commencée en cette paroisse le 7 octobre courant et s'est terminée le 16 au soir. Ce sont trois Pères Rédemptoristes qui l'ont prêchée: les PP. St-Pierre et Paré pour les Canadiens et le père M. Pheal pour les Irlandais. Il y avait foule à tous les exercices de la mission. La clôture a surtout été remarquable par la réception de 120 membres dans la Ligue du Sacré-Coeur.

UNE ARME NOUVELLE

Une arme nouvelle.

Il s'est passé, récemment dans un faubourg de New-York, un fait sans précédent dans l'histoire des grèves, qui compte cependant tant de combats.

Huit cent jeunes couturières d'une grande fabrique de New-York s'étaient mises en grève, il y a plusieurs jours déjà, et les autorités avaient cru bien faire en envoyant un détachement pour maintenir l'ordre.

Alors une dispute s'éleva entre les policemen et plusieurs jeunes grévistes, deux arrestations furent opérées et maintenues. Là-dessus cinq ou six cents couturières tinrent un meeting et décidèrent de se venger séance tenante. Elles rentrèrent chez elles, s'armèrent d'une longue épingle à chapeau et, en bataillon serré, marchèrent à l'attaque des policemen.

Le combat fut court et sanglant, les policemen furent mis ignominieusement en déroute devant cette charge d'un nouveau genre, et leurs tuniques furent criblées de trous produits par les épingles à chapeau.

Jusqu'ici, aucune nouvelle arrestation n'a été opérée et les autorités délibèrent sur la conduite à tenir pour réprimer l'émeute.

D'un côté comme de l'autre, l'incident a été jugé...... très piquant.

ASSOCIATION DES FABRICANTS DE BEURRE ET DE FROMAGE

Une assemblée de l'association des fabricants de beurre et de fromage est par la présente convoquée et aura lieu le 8 et le 9 novembre prochain. Le but de cette assemblée est de compléter l'organisation de la dite société, de renseigner le public agricole sur la situation actuelle de l'industrie laitière, d'étudier ses défaults et ses difficultés et de suggérer les moyens d'arriver à son amélioration. Notre exportation de fromage est considérablement diminuée cette année, les demandes sont restraintes et les prix moins élevés que d'habitude à cette saison, ce qui démontre quelques chose d'abnormal dans la situation.

Comme l'industrie laitière joue déjà un rôle important dans notre agriculture il importe non seulement à ceux qui s'occupent d'industrie laitière, mais aussi à toute personne qui a à cœur le bien-être de notre population d'assister à cetté assemblée.

Il y aura séance agricole pour les Canadiens-français, jeudi soir le 8 novembre, à 7½ heures.

Jeudi matin à 9 h ures, séance pour les affaires de la société.

Jeudi après-midi à 1½ heure, assemblée générale.

Jeudi soir, à 7½ heures, séance pour les Canadiens-français.

Vendredi matin, à 9 heures, séance pour l'adoption des rapports et des affaires générales de l'association.

S. M. BARRÉ, Président.

A. E. HUNTER, Secrétaire.

10 10-19 6t

FANFARE INDEPENDANTE DE SAINT-BONIFACE

La Fanfare Indépendante de Saint-Boniface a tenu une assemblée spéciale vendredi, le 19 octobre courant, 1900, à 9 heures p. m., à l'Hôtel-de-Ville.

Etaient présents : MM. J. B. Leclerc, président, au fauteuil ; P. Salé, directeur; Geo. L'Evêque, Achille Hogue, Jos. L'Evêque, Z. Bertrand, Adjutor Hogue, H. Phaneuf, U. Phaneuf, C. Joyal, A. Brissette, Louis L'Evêque, A. Despatis.

Le Prof. P. Salé fit quelques remarques au sujet des pratiques d'hiver et termina en conseillant aux membres de former trois divisions, lesquelles se composeraient d'une partie des membres ; les membres de ces divisions se réuniraient séparément deux fois par semaine et pratiqueraient ainsi jusqu'à la fin de février. De cette manière, les exercices ne cesseront pas pendant les mois de gros froids et la fanfare sera toujours prête s'il y a demande d'engagement.

Il a été proposé par Geo. L'Evêque et secondé par H. Phaneuf, que les suggestions du Prof. P. Salé soient acceptées. La motion a été adoptée.

La troisième division sera dirigée par le Prof. P. Salé et comprendra les membres suivants : Geo. L'Evêque, Jos. L'Evêque, Z. Bertrand. Les pratiques de cette division auront lieu les lundi et jeudi de chaque semaine à 8½ p. m., à la résidence du Prof P. Salé.

La deuxième division, sous la direction de Geo. L'Evêque, se composera des membres qui suivent : H. Phaneuf, U. Phaneuf, C. Joyal, Achille Hogue, A. Brissette, Adjutor Hogue et Jean Vulliez. Les membres faisant partie de cette division auront leurs pratiques le jeudi soir à 7 heures précises et le dimanche avant les vêpres, à 1 heure et demie. Les exercices de la deuxième division se feront à la résidence de Geo. L'Evêque.

Z. Bertrand est chargé de la première division qui comprend Louis L'Evêque, X. Gosselin, Ed. Turenne, P. Laurendeau et A. Despatis. Les pratiques de la première division se feront à l'Hôtel-de-Ville les lundi et jeudi à 7 heures p. m.

Proposé par H Phaneuf, secondé par A. Brissette, que la séance se lève et la séance est levée.

GEO. L'EVÊQUE, Sec.-trés.

COMMERCE

Marchés de Saint-Boniface et de Winnipeg corrigés le 30 Octt. 1900.

	$ cts.		$ cts.
Beurre, frais, la lb	0 20	à	0 22
Beurre, salé, la lb	0 18	à	0 19
Fromage	0 10½	à	11½
Œufs frais, la doz	0 00	à	16
Œufs en boîtes, la doz	0 00	à	0 00
Patates, le minot	0 25	à	0 25
Navets, le minot	0 20	à	0 30
Carrottes, le minot	0 40	à	0 45
Panais, la lb	0 02	à	0 00
Betterave, le minot	0 30	à	0 40
Oignons, le minot	0 90	à	1 00
Choux, par douzaine	0 25	à	0 60
Oie, par lb	0 00	à	0 12
Canards, par lb.	0 09	à	0 12
Dindes, par lb	0 10	à	0 12
Poulets, par lb	0 08	à	0 10
Paille, la tonne	5 00	à	8 00
Porc, abattu, par lb.	0 05	à	0 06
Mouton, par lb	0 07	à	0 08
Veau, abattu, par lb.	0 08	à	0 09
Veau, vif, par lb	0 05	à	0 06
Bœuf, par lb	0 04	à	0 05

FARINE.

Farine par 100 lbs, Roller Process	1 90
" Strong Baker	1 75
" Manitoba Baker	1 50
" Imperial Baker	1 30
" Supérieure XXXX	1 05
" Nestor	90
Gru, la tonne	12 50
Son, "	9 50

FOIN.

Foin de prairie, 1ère qual..	4 00 à	5 00
Foin pressé, par tonne	5 50 à	6 50

BOIS ET CHARBON.

Tremble	3 50 à	3 50
Frêne, chêne et épinette rouge	4 50 à	4 50
Charbon dur	10 0 à	10 00
Charbon mou	4 50 à	4 50

NOUVELLE MAISON DE PENSION

Les Sœurs de la Charité de l'Hôpital Général de Saint-Boniface, ayant été priées plusieurs fois et en divers temps de prendre en pension de jeunes garçons pour les préparer à la première Communion, tout en fréquentant soit les Classes du Collège, soit celles de l'Académie Provencher tout en restant sous les soins des Sœurs ; la Communauté a ouvert à cette fin, des salles propices qui leur permettent de recevoir un bon nombre d'élèves admissibles depuis l'âge desix ans jusqu'à douze.

Les conditions suivantes pouront être modifiées selon les besoins des lieux et des circonstances.

Pension $6.00 par mois.
Blanchissage $1 00.
Literie $0.50.
Pour fréquenter l'Académie Provencher $0 50 par mois.

NOUVELLE

C'ETAIT VRAI !

—Mais, Madame sait bien : c'est le potage Saint-Germain......Seulement, *je crois qu'il s'a un peu attaché*...

—Dites que vous l'avez brûlé à fond !... Allons, ouvrez vite une boite de sardines cela remplacera le potage."

Quand parut l'aloyau, Athénaïs qui pourtant, au cours de ses nombreuses visites, avait pris part à deux ou trois *five o'clock*, avec sandwichs, brioches fourrées au foie gras et gâteaux variés, ne put retenir un cri de tristesse :

"Mais, c'est un caramel, votre rôti ! Comment voulez-vous que Monsieur mange cela ?

—Et Madame donc ?... appuya Placide, discrètement goguenard.

—Je croyais, dit Bertha, de plus en plus décontenancée, que Monsieur n'aimait pas la viande saignante...

—Sans doute, répliqua Mme Molineaux, mais ce que vous nous apportez-là ne ressemble à rien ; ce n'est même plus de la viande !...

Voyons, quand vous resterez là une heure à regarder ce rôti, ça ne l'empêchera pas d'être calciné comme un morceau de lave ! Ce n'est pas maintenant qu'il fallait le regarder !...Courez plutôt chez le rôtisseur et rapportez-nous un poulet mangeable...Non, attendez ! Donnez nous d'abord les aubergines : — cela nous fera prendre patience pendant que vous serez sortie."

A ce nom d'aubergines, la figure de la bonne acheva de se décomposer :

"C'est que..., dit-elle.

—C'est que quoi ?

—C'est qu'elles ont un peu attaché aussi...

Alors, c'est une gageure ? Dites tout de suite que vous avez bourré votre fourneau avec notre dîner — en guise de charbon !... Eh bien, ma fille, je vous préviens que si jamais pareille chose se renouvelle, je ne vous garderai pas cinq minutes à mon service, car, en vérité, cela passe la permission !" Puis, tout à coup radoucie : —"Voyons, Bertha, ajouta Mme Molineaux avec bonté, vous n'étiez pas comme cela autrefois ; sans être un cordon bleu, vous nous faisiez une cuisine passable, et..."

Mais Bertha ne l'entendait déjà plus : sous prétexte de prouver son zèle et son repentir, elle était partie en coup de vent, faisant claquer les portes et descendant l'escalier quatre à quatre.

Quant à Placide, au seul mot de "cuisine passable" prononcé par sa femme, il avait bondi—secoué par le bouillonnement intérieur d'une révolte trop longtemps contenue.

"Passable ! murmurait-il à part lui, en se debattant avec les arêtes de sa seconde sardine, elle appelle cela passable ! parce que, jusqu'ici, il n'y avait qu'empoisonnement partiel !...Eh bien, elle n'est pas difficile ! et je crois, ma parole, que sans l'empoisonnement total de ce soir, elle ne se serait jamais doutée de rien ! Ah ! parisiennes ! parisiennes ! êtres superficiels et charmants : pourvu que, de temps à autre, un sous-Chevet ou une doublure de Bourbonneux vous apporte une timbale aux crêtes de coq, flanquée d'une poularde chlorotique superficiellement truffée, une apparence de pâté de foie gras et quelques petits fours arrosés d un vin d'Espagne, fabriqué à Bercy...vous vous figurez que vous avez une table ! Et encore, cette table, vous ne la dressez que pour vos raouts ! Mais, les autres jours, dans les humbles ménages comme le mien, comment sont traités les pauvres maris ?..Eh, parbleu ! comme je le suis ce soir—ou à peu près !... Mais en voilà assez, en voilà trop ! Je me révolte à la fin et l'on va voir de quoi je suis capable !...

III

Ainsi s'exhala, dans un monologue muet mais rageur, le mécontentement de Placide. C'était son troisième accès de colère de la soirée ! Les hommes débonnaires sont comme les poltrons échauffés : une fois partis, ils ne s'arrêtent plus...

Est-ce à dire que Mme Molineaux fût menacée d'un coup d'état ? Non ; car chez son mari, chez ce mari essentiellement constitutionnel, qui n'avait guère regné et ne gouvernait pas du tout, l'étoffe d'un César manquait décidément... C'était plutôt un philosophe—de l'espèce des maigres résignés — à qui vingt ans de rond de cuir, panachés de quinze années de mariage et de mauvaise nourriture, avaient graduellement fait perdre les quelques aptitudes de combativité, qu'il pouvait posséder jadis...

C'est dire qu'il y avait beau temps que Placide ne songeait plus ni à se plaindre, ni à protester ouvertement. Chez lui, les révoltes se passaient à huit-clos. L'idée si naturelle, de demander le renvoi de Bertha après sa dernière équipée, ne lui était pas même venue à l'esprit...« A quoi bon congédier cette fille ? pensait-il. Demain, une de ses pareilles viendra la remplacer : ce sera encore une de ces bonnes à tout faire qui, par définition, ne savent presque rien faire, et la cuisine moins que tout le reste... D'ailleurs, au premier mot, ma femme m'enverrait promener : j'ai l'expérience...Bertha, c'est l'arche sainte ! et il faudra encore bien des diners brûlés à fond, avant qu'Athénaïs se résigne à se séparer de " sa femme de chambre "— comme elle dit .. "

C'est, en effet, sous ce nom, que Mme Molineaux, une Parisienne de Paris, qui savait son monde, désignait sa bonne à tout faire. Elle la trouvait décorative !... La vérité est que Bertha l'était à souhait et dans le goût le plus moderne. Quand on l'avait vue, une fois, au jour de Mme Molineaux, ouvrir la porte du modeste entresol —tour à tour sérieuse et avenante--avec sa robe de laine noire d'une élégance discrète, son tablier blanc à festons brodés et, sur le front, ses petites boucles folles qui souriaient aux visiteurs, on comprenait que la maîtresse de la maison put, sans invraisemblance, lui appliquer le vocable consacré de " femme de chambre " — lequel d'ailleurs ne trompe personne...

A ces vaines fumées de la gloire mondaine, Placide eut préferé le fumet d'un bon rôti, cuit à point. Mais il n'avait pas le choix. On a vu, en effet que, depuis de longues années, il était forcé de garder, pour lui seul, les plus impérieuses revendications de son estomac qui, sans cesse déçu, se consumait en secrètes aspirations vers une revanche gastronomique—qui ne venait jamais...

Quand je dis : jamais, je me trompe. La revanche de l'estomac de Placide se produisait chaque fois que Mme Molineaux donnait à dîner. Dans ces occasions, malheureusement trop rares, elle faisait venir Mélanie.

IV

Mélanie était une belle et plantureuse normande d'une quarantaine d'années qui, avant de devenir la concierge des Molineaux, avait "servi dans les chateaux" —comme elle le disait elle-même complaisamment. Elle y avait même si bien servi, que ses certificats valaient presque des parchemins. Ils ne se bornaient pas à attester sa moralité et sa probité parfaites : ils vantaient encore ses talents avec un luxe d'épithètes, qui témoignait, chez ses anciens maitres, d'une incontestable compétence en matière de cuisine, non moins que de la reconnaissance attendrie de leurs estomacs—toujours respectés...

Aussi quand Mélanie pénétrait, le matin, dans l'appartement de ses locataires, pour y régler, avec Mme Molineaux, les details du diner projeté, la figure atone du sous-chef s'éclairait-elle de reflets inusités et radieux. Ces jours-là, il allait à son ministère en fredonnant quelque refrain du Caveau, le cœur épanoui, l'estomac doucement dilaté par avance, l'esprit rasséréné et comme débordant de quiétude et de paix...C'est que Placide savait que Mélanie, pleine d'autorité chez les fournisseurs de marque qui respectaient en elle le cordon bleu classé, se montrait impeccable devant les fourneaux. Ses moindres menus étaient autant de chefs-d'œuvre de composition et d'exécution. Avec elle, point de ces ambitieuses constructions, où l'on voit s'élever — en Tour-Eiffel — des pyramides de viandes mal définies, qui cachent leur succulence douteuse sous l'incoguito élégant des gélatines — bien improprement appelées : gelées...

C'était au contraire, la cuisine loyale délicate et "corsée", qu'on ne trouve plus guère qu'en province et qui faisait dire à nos pères — un peu haut en couleur, mais d'une si saine et si française gaité : —"On ne vieillit pas à table !"

Eh bien, c'est à Mélanie et à ses chefs-d'œuvre réparateurs que pensait Placide, en cette sinistre soirée de novembre où il avait assisté, impuissant, à l'incendie de son propre dîner ! Si, du moins, le menu de raccroc, que Bertha venait de déposer sur la table, lui avait offert quelque compensation ! Mais non, Placide avait dû tromper sa faim avec un diminutif de poulet étique, moins que tiède, car il grelottait dans le bain d'eau de Seine, qui lui servait de sauce—selon la mode de Paris... Et, comme légumes, remplaçant les aubergines dont on sait le sort, un inquiétant plat d'épinards—fragment détachés d'un de ces monticules olivâtres qui dressent, à la vitrine des fruitières, leurs flancs luisants et visqueux...

"Voilà donc les délices de Paris ! pensait Molineaux, en absorbant, faute de mieux, ces innomables victuailles ; et c'est pour cela que, comme tant d'autres, j'ai renoncé à la vie large et abondante de ma brave province !...

Mais tout cela allait changer ! car, si Placide n'était pas de force à imposer sa volonté de haute lutte, il avait en lui assez de ressources diplomatiques pour arriver quand même à son but, et plus sûrement que par la violence...

D'ailleurs, il avait son plan.

V

Ce plan, très simple comme toutes les conceptions geniales, peut être résumé d'un mot : — Mélanie ! A tort ou à raison, Placide voyait en elle l'instrument providentiel, le Mirabeau pacifique du quatre-vingt-neuf de sa table...

Mais comment faire accepter une telle révolution par Mme Molineaux, d'autant plus refractaire au nouveau régime qu'on voulait lui imposer, qu'elle n'avait que peu ou point souffert de l'ancien ?...

Que dis-je ? Elle ne savait même pas que son mari eût eu à s'en plaindre personnellement, puisque, comme on le sait, jamais, ni de vive voix, ni par écrit, le sous-chef n'avait fait connaître ses secrètes doléances à son inconscient bourreau

A Suivre.